



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un Consultant individuel pour la réalisation d'un mapping des projets sur le pastoralisme et la transhumance dans l'espace CILSS-UEMOA-CEDEAO

Type de contrat	Contrat individuel
Langues requises :	Français/ Anglais
Date limite de candidature :	18 mai 2018
Durée du contrat	21 jours forfaitaires
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement	PRAPS/Banque Mondiale

Avril 2018

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est une initiative des six pays sahéliens, (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Financé par la Banque Mondiale et approuvé par son Conseil d'Administration le 26 mai 2015, le PRAPS est mis en œuvre sous la coordination régionale du CILSS, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Son objectif de développement est *« d'améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel, et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crises pastorales ou d'urgences »*.

Le CILSS, dans sa mission d'appui et de coordination régionale du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), souhaite faciliter et dynamiser la concertation inter-pays sur des axes de transhumance ciblés pour d'une part, faciliter la mobilité, gérer durablement les ressources communes et d'autre part, réduire les conflits d'accès à ces ressources. Dans cette perspective, le PRAPS soutient financièrement et techniquement, via le consortium APESS-RBM, l'animation de plusieurs cadres transfrontaliers sur la transhumance dont celui de haut niveau pour une transhumance transfrontalière apaisée entre le Sahel et les pays côtiers dont la quatrième édition s'est tenue les 27 et 28 septembre 2017 à Abidjan/Côte d'Ivoire à l'initiative conjointe de la CEDEAO, du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et du Réseau Billital Maroobé (RBM).

Le communiqué final de la session ministérielle qui a été adopté lors de cette quatrième édition tenue le 29 septembre 2017, souligne que *« Les Ministres insistent sur la nécessité de réaliser une cartographie précise des engagements financiers nationaux et régionaux sur l'élevage et le pastoralisme. A cet effet, ils appellent les partenaires techniques et financiers à fournir les éléments d'information permettant de réaliser ce travail »*. La mise en œuvre de cette action a été confiée à la composante régionale du PRAPS/CILSS.

C'est dans ce cadre que les présents TDR sont élaborés aux fins de recruter un Consultant individuel qui va appuyer l'Unité Régionale de Coordination du PRAPS (URC/PRAPS) pour la conduite de l'étude dont les résultats seront partagés à la prochaine rencontre de haut niveau prévu en septembre 2018, à Bamako/Mali.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette étude a pour objectif principal de réaliser la cartographie (mapping) précise des projets/programmes nationaux, régionaux et internationaux disponibles ou en formulation pour le pastoralisme et la transhumance dans la région sahélienne et ouest-africaine, particulièrement dans les pays (Niger, Nigéria, Mali, Mauritanie, Tchad, Burkina Faso, Sénégal, Côte d'Ivoire, Bénin, Ghana et Togo). Elle permettra de mettre à la disposition des décideurs politiques des informations pour des prises de décisions stratégiques et opérationnelles d'accompagnement des actions dans les pays sahéliens et côtiers sur le pastoralisme et la transhumance.

Objectifs spécifiques :

- Etablir la carte régionale des acteurs et initiatives (Programmes/ Projets) et financements sous régionaux disponibles ou mobilisables en faveur du pastoralisme et la transhumance dans la région ouest-africaine ;
- Evaluer la cohérence des initiatives nationales et régionales dédiées au pastoralisme et la transhumance ;
- Analyser les gaps de financements pour un pastoralisme contribuant véritablement à l'intégration sous régionale ;

- Mettre en exergue les bonnes pratiques/success stories disponibles dans les pays et au niveau régional pour la promotion d'un pastoralisme régionalement intégré et la coordination des initiatives.

3. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus à la fin de l'étude sont les suivants :

- La carte des acteurs, des réalisations et des financements sur le pastoralisme et la transhumance dans la région ouest-africaine est dressée ;
- La carte régionale des initiatives en cours ou qui seront lancées prochainement en lien avec le pastoralisme et la transhumance dans la région est établie ;
- Les bonnes pratiques/success stories dans les pays et au niveau régional sur le pastoralisme et la transhumance sont mises en exergue ;
- La cohérence des initiatives régionales et nationales dédiées à l'élevage et à la transhumance évaluée ;
- Les gaps de financement du pastoralisme et transhumance contribuant à une intégration régionale sont définies ;
- Des axes stratégiques pour un pastoralisme et une transhumance apaisée entre les pays sahéliens et des pays côtiers sont identifiés.

4. MANDAT DU CONSULTANT

Le consultant aura pour mandat de :

- Conduire les investigations des institutions sous-régionales (CEDEAO, UEMOA, CILSS), les ONG et associations pastorales, PTF, porteurs d'initiatives en soutien au pastoralisme ;
- Produire un rapport analytique en lien avec les attentes et objectifs de l'étude ;
- Dresser la carte des acteurs et des financements sur le pastoralisme et la transhumance dans la région ouest-africaine, tout en se focalisant sur les différentes initiatives enclenchées dans la région ;
- Recenser des bonnes pratiques/success stories disponibles sur le pastoralisme et la transhumance dans les pays et au niveau régional ;
- Faire l'état des lieux des difficultés et leçons tirées des financements passés ou en cours sur le pastoralisme dans la région ;
- Analyser la cohérence des initiatives régionales dédiées à l'élevage et au pastoralisme ;
- Travailler en étroite collaboration avec les Etats, les OIGs (CEDEAO, UEMOA, CILSS) et leurs principaux partenaires pour définir les modalités de financement du pastoralisme et transhumance dans les pays et au niveau régional ;
- Elaborer un rapport d'étude sur le mapping du pastoralisme et de la transhumance ;
- Restituer les résultats de l'étude lors de la prochaine réunion de haut niveau sur la transhumance apaisée, prévue en septembre 2018 à Bamako au Mali.

5. PRODUITS

Dans le cadre de sa mission, le consultant devra fournir au l'URC/ PRAPS les éléments ci-après :

- Un rapport provisoire, y compris ses annexes cartographiques, à soumettre à la lecture de l'URC/PRAPS et partenaires deux semaines après la fin des échanges avec les parties prenantes porteuses d'initiatives sur le pastoralisme ;
- Un rapport pré-final (y compris annexes cartographiques), qui prend en compte les observations et commentaires de l'URC/ PRAPS et partenaires, une semaine au plus tard, après la transmission des observations ;

- Un rapport final avec ses annexes cartographiques intégrant les commentaires, amendements et observations des OIGs (CEDEAO, UEMOA, CILSS).

6. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant individuel recherché devra être de niveau postuniversitaire (BAC+5 au moins) dans les domaines (Pastoralisme, Elevage, Socio-économie ou tout autre diplôme équivalent). Il/elle doit justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans la conduite de consultation, maîtriser le français et l'anglais, avoir des compétences en cartographie et une bonne connaissance des enjeux liés au pastoralisme/transhumance, du paysage institutionnel sous régional en lien avec le pastoralisme et des mécanismes de financements des OIGs et partenaires dans l'espace sahélien et Ouest-africain.

7. PERIODE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La durée du contrat sera de 21 jours forfaitaires y compris la validation régionale. Le rapport final devra être en français et anglais et déposé au plus tard 15 jours après réception des dernières observations.

Le consultant devra démarrer ses activités dès la notification du contrat. Il présentera à cet effet, un calendrier d'exécution des prestations dans les délais impartis à la mission.

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Consultant percevra ses honoraires conformément aux négociations. Il recevra en sus ses frais de déplacement journaliers, conformément à la grille du CILSS.

9. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprendra : Un CV actualisé accompagné de tous les justificatifs de diplômes et d'attestations justifiant le niveau académique et l'expérience requise.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique, au plus tard le 18 mai 2018, leurs dossiers de candidature à :

Madame la Coordinatrice Régionale du PRAPS Secrétariat Exécutif du CILSS,
E-mail : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à :

- daouda.coulibaly@cilss.int
- mnante.nyamassoule@cilss.int
- nathalie.soro@cilss.int